



Commission d'examen des plaintes
concernant la police militaire
du Canada

Military Police
Complaints Commission
of Canada

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

2024-2025

This document is also available in English under the title:
Financial Statements 2024-2025

Pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada
270 rue Albert, 10e étage
Ottawa, ON, K1P 5G8
Courriel : commission@mpcc-cppm.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, 2025.

Date de publication : novembre 2025

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada.

N° de catalogue DP2-15F-PDF
ISSN 3111-0827

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada (Commission). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Commission. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) de la Commission concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Commission sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la [Politique sur la gestion financière](#) du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Les états financiers de la Commission n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Me Tammy Tremblay, MSM, CD, LLM
Présidente

Jean-Francois Poirier, CPA, M.A.P.
Directeur principal, services corporatifs
et dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

La version originale anglaise a été signée le 29 août 2025.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État de la situation financière (non audité) au 31 mars
(en dollars)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	494 049	520 286
Indemnités de vacances et congés compensatoires	240 414	313 577
Avantages sociaux futurs (note 5)	-	-
Total des passifs	<u>734 463</u>	<u>833 863</u>
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	488 719	512 559
Débiteurs et avances (note 6)	9 211	9 292
Total des actifs financiers	<u>497 930</u>	<u>521 851</u>
Dette nette ministérielle	236 533	312 012
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 7)	207 249	342 379
Total des actifs non financiers	<u>207 249</u>	<u>342 379</u>
Situation financière nette ministérielle	<u>(29 284)</u>	<u>30 367</u>

Obligations contractuelles ([note 8](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Me Tammy Tremblay, MSM, CD, LLM
Présidente

Jean-Francois Poirier, CPA, M.A.P.
Directeur principal, services corporatifs
et dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

La version originale anglaise a été signée le 29 août 2025.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2025 Résultats prévus	2025 Réal	2024 Réal
Charges			
La surveillance indépendante de la police militaire	3 545 054	3 622 129	3 510 207
Services internes	2 511 072	2 534 527	2 635 318
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<u>6 056 126</u>	6 156 656	6 145 525
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		5 793 930	5 560 121
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		323 100	320 151
Autres éléments d'actifs et de passifs transférés (à / d'autres ministères gouvernementaux		3 815	1 604
Variation des montants à recevoir du Trésor		<u>(23 840)</u>	73 876
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		59 651	189 773
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		<u>30 367</u>	220 140
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		<u>(29 284)</u>	30 367

Information sectorielle ([note 10](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	59 651	189 773
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	35 852	14 633
Ajustement des immobilisations corporelles	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(170 982)</u>	<u>(170 804)</u>
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(135 130)	(156 171)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(75 479)	33 602
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	<u>312 012</u>	<u>278 410</u>
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	<u><u>236 533</u></u>	<u><u>312 012</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État des flux de trésorerie (non audité)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars
(en dollars)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 156 656	6 145 525
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(323 100)	(320 151)
Amortissement des immobilisations corporelles	(170 982)	(170 804)
Ajustement des immobilisations corporelles	-	-
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(81)	(12 885)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	26 237	(61 221)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	73 163	(33 372)
Autres éléments d'actifs et de passifs transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux	(3 815)	(1 604)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>5 758 078</u>	<u>5 545 488</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>35 852</u>	<u>14 633</u>
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>35 852</u>	<u>14 633</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>5 793 930</u></u>	<u><u>5 560 121</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités) pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada (La Commission) est un organisme quasi judiciaire, qui relève du Parlement par le biais du ministre de la Défense nationale. Il s'agit d'un organisme civil, externe et indépendant du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces canadiennes (FC). La Commission a été créée en 1999 en vertu de la [partie IV de la Loi sur la défense nationale](#) (articles 250.1 à 250.53). Elle a pour mandat de surveiller et d'examiner et d'enquêter les plaintes concernant la conduite de la police militaire et d'enquêter sur les allégations d'ingérence dans les enquêtes de la police militaire. La Commission s'acquitte de son mandat grâce à son seul programme, la Surveillance indépendante de la police militaire, avec le soutien des Services internes.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a. Autorisations parlementaires

La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Commission ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La [note 3](#) présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats condensés prospectifs intégrés au [Plan ministériel 2024-2025](#). Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités) pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2024-2025.

b. Encaisse nette fournie par le gouvernement

La Commission fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Commission est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Commission sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c. Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Commission et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Commission a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d. Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidents de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

e. Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Commission découlant du régime. La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités) pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

f. *Débiteurs et avances*

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

g. *Actifs non financiers*

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 3 000 \$ sont comptabilisées selon le coût d'achat. La Commission n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<u>Catégorie d'immobilisations</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	3 ans
Équipement	3-5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date lorsqu'ils seront prêts à être utilisés.

Notes relatives aux états financiers (non audités)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

h. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de la Commission pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations
parlementaires de l'exercice en cours utilisées**

	2025	2024
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 156 656	6 145 525
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(323 100)	(320 151)
Amortissement des immobilisations corporelles	(170 982)	(170 804)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et conгés compensatoires	73 163	(33 372)
Augmentation (diminution) des trop-payés à recouvrir	-	(38)
Rajustement de crédateurs à la fin de l'exercice des années précédentes	5 079	-
Autres montants ne nécessitant pas de crédit parlementaire	-	(1 565)
Remboursement des dépenses de l'année précédente	-	54
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	5 740 816	5 619 649
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	35 852	14 633
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	35 852	14 633
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	5 776 668	5 634 282

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2025	2024
	(en dollars)	
Autorisations fournies		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	5 575 857	5 278 391
Montants législatifs	592 599	553 222
	<u>6 168 456</u>	<u>5 831 613</u>
Moins : Périmés de fonctionnement	(391 788)	(197 331)
	<u>5 776 668</u>	<u>5 634 282</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées		

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et les charges à payer de la Commission :

	2025	2024
	(en dollars)	
Créditeurs - autres ministères et organismes	116 476	119 102
Créditeurs - parties externes	58 065	72 231
Total des crédoiteurs	<u>174 541</u>	<u>191 333</u>
Charges à payer	<u>319 508</u>	<u>328 953</u>
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>494 049</u>	<u>520 286</u>

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfiques sont intégrés aux bénéfiques du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités) pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

Tant les employés que la Commission versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de l'amendement de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2024-2025 s'élèvent à 380 093 \$ (327 563 \$ en 2023-2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois pour 2023-24) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2023-2024) les cotisations des employés.

La responsabilité de la Commission relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2025, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

	2025	2024
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	-	-
Charge pour l'exercice	-	-
Prestations versées pendant l'exercice	-	-
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	-	-

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de la Commission :

	2025	2024
	(en dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	9 211	9 292
Total des débiteurs et des avances	9 211	9 292

7. Immobilisations corporelles (en dollars)

Catégorie d'immobilisation	Coût			Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements¹	
Matériel informatique	789 894	35 852	-	825 746
Logiciels	94 018	-	-	94 018
Équipement	553 900	-	-	553 900
Améliorations locatives	1 177 341	-	-	1 177 341
Actifs en construction	-	-	-	-
Total	2 615 153	35 852	-	2 651 005

Catégorie d'immobilisation	Amortissement cumulé		
	Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture
Matériel informatique	727 848	52 955	780 803
Logiciels	94 018	-	94 018
Équipement	505 933	14 393	520 326
Améliorations locatives	944 974	103 634	1 048 608
Actifs en construction	-	-	-
Total	2 272 773	170 982	2 443 755

¹ Les ajustements incluent les actifs en construction qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

Valeur comptable nette		
Catégorie d'immobilisation	2025	2024
Matériel informatique	44 943	62 046
Logiciels	-	-
Équipement	33 573	47 966
Améliorations locatives	128 733	232 367
Actifs en construction	-	-
Total	207 249	342 379

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de la Commission peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels la Commission sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Total
Contrats de location-exploitation	327 262	327 262	54 544	709 068

L'accord d'occupation régissant la location des locaux de la Commission a été renouvelé pour une période supplémentaire de cinq ans, expirant maintenant le 31 mai 2027.

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Commission est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, la Commission a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et dans la situation financière nette ministérielle :

	2025	2024
	(en dollars)	
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	323 100	320 151

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes fédéraux

	2025	2024
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes fédéraux	9 211	9 292
Créditeurs – autres ministères et organismes	116 476	119 102
Charges – autres ministères et organismes	1 202 772	861 090

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Notes relatives aux états financiers (non audités)
pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle de la Commission. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2 du Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	La surveillance indépendante de la police militaire	Services internes	Total	
			2025	2024
Charges de fonctionnement			(en dollars)	
Salaires et avantages sociaux des employés	2 976 954	1 939 368	4 916 322	4 706 119
Services professionnels et spécialisés	344 017	181 359	525 376	696 316
Locaux et autres locations	251 181	154 420	405 601	408 677
Transports et télécommunications	36 377	28 119	64 496	80 884
Dépenses et matériel de bureau	381	7 127	7 508	5 863
Communication, impression et publication	7 585	40 381	47 966	50 164
Amortissement des immobilisations corporelles	-	170 982	170 982	170 804
Acquisition de matériel et d'outils informatiques	3 372	11 641	15 013	20 652
Réparation et entretien	2 262	1 130	3 392	6 046
Coût de fonctionnement net avant le financement public	3 622 129	2 534 527	6 156 656	6 145 525

11. Information comparative

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

Introduction

À l'appui d'un système de contrôle interne efficace, la Commission a réalisé des auto-évaluations des secteurs de contrôle clés dont il a été déterminé qu'ils devaient être évalués au cours de l'exercice 2024-2025. Un résumé des résultats de l'évaluation et du plan d'action est fourni ci-dessous.

Résultats de l'évaluation de l'exercice 2024-2025

La Commission a achevé l'évaluation des secteurs de contrôle clés tel qu'indiqué dans le tableau suivant. Un résumé des résultats, des plans d'action ainsi que d'autres détails sont également fournis.

Secteurs de contrôle clés	Mesures correctives requises	Résultats sommaires et plan d'action
L'administration de la paye	Non	La Commission a obtenu un taux de conformité de 100 %.
La gouvernance de la gestion financière	Non	La Commission a obtenu un taux de conformité de 100 %.

En ce qui concerne les secteurs de contrôle clé de l'administration de la paye et la gouvernance de la gestion financière, les mécanismes de contrôle en place ont démontré une bonne efficacité et constituaient une base adéquate pour le système de contrôle interne de la Commission. Aucun problème n'a été relevé au cours de l'exercice, et la Commission a obtenu un taux de conformité de 100 %. Pour les dépôts au Parlement, la Commission relève du portefeuille du ministre de la Défense nationale.

Plan d'évaluation

En 2019-2020, le comité exécutif a approuvé un [cadre de contrôle interne de la gestion financière \(CIGF\)](#) élaboré par un cabinet comptable externe indépendant. Un contrat d'audit de contrôle interne de cinq ans a fait l'objet d'un appel d'offres au printemps 2021 et a été attribué à Samson & Associés pour surveiller et tester le

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025

CIGF de la Commission entre les exercices 2021-2022 et 2025-2026. Les [rapports des quatre premières années](#) sont disponibles sur notre site web.

La Commission évaluera également le rendement de son système de contrôle interne en se concentrant sur les secteurs de contrôle clé au cours d'un cycle de plusieurs années.